



Raffaella Cucciniello

La filiation à l'épreuve de la migration : une transmission controversée ?

*Raffaella Cucciniello,
anthropologue, psychologue,
thérapeute familiale
au centre d'études cliniques
des communications familiales
(CECCOF) et au CMP La Chapelle,
à Paris ; chargée de cours
à l'Institut national des langues
et civilisations orientales
et à l'université Paris VIII.*

À la lumière de notre expérience clinique de thérapeute familiale interculturelle, nous avons été confrontée à la nécessité d'un travail tout à fait spécifique autour de la filiation lorsqu'il s'agit de familles migrantes. Nous avons constaté à quel point les enfants issus de parents venus d'ailleurs héritent *in primis* des conditions et de la relation que leurs parents entretiennent avec leur lieu d'origine et leur passé. Cependant, il s'agit souvent d'une transmission en creux, d'une façon de léguer sans lier.

La clé de voûte qui soutient un héritage familial se situe, selon nous, dans la possibilité qu'il y ait mémoire familiale, au sens large d'« un ensemble de souvenirs vécus en famille, dans des maisons ou des lieux familiaux, un savoir généalogique, une connaissance des ancêtres, des ascendants, des personnes qui nous sont apparentées, un patrimoine de biens, d'objets, d'images familiales » (Lepoutre, 2005). Or, nous pouvons fort bien imaginer comment, pour des familles qui ont connu une situation de déplacement – pour des raisons socioéconomiques ou politiques –, la construction de ce type de mémoire familiale se trouve particulièrement empêchée.

Bien qu'elle ne soit certainement pas systématiquement traumatique, la migration, choisie ou subie, reste un événement de vie qui contraint la famille à une redéfinition de ses rapports, tant en son sein qu'avec le monde environnant, redéfinition qui s'avère toujours complexe et souvent douloureuse. La fracture, créée par le fait migratoire, dans la continuité spatio-temporelle d'une vie familiale constitue une véritable ligne de démarcation qui permet de parler d'un « avant » et d'un « après » cet évé-



nement. Les conséquences psychiques des modifications engendrées par la migration s'avèrent alors multiples car les changements qui surviennent concernent, notamment des facteurs environnementaux, résidentiels, linguistiques, sociaux, religieux, culinaires, statutaires, etc. Et pourtant, nous sommes face au paradoxe que ce grand « voyage », si marquant psychiquement, arrête souvent toute circulation discursive à l'intérieur de la famille, notamment au niveau du partage des événements du processus migratoire avec les enfants. Chacun se fige dans ses souvenirs, empêché dans la possibilité de transformer la migration en mémoire familiale valorisée, en objet de discours spécifique, en transmission vivante destinée aux enfants qui, de leur côté, face à ce vécu parental, sont pris à la fois dans le besoin d'en savoir plus et dans l'envie de ne rien en savoir.

LES RÉCITS DE LA MIGRATION : QUEL DROIT DE CITÉ ?

Cela dit, le récit lacunaire, tronqué, non symbolisable des parents, ne recoupe pas à notre sens la notion de « secret de famille ». Le non-dit qui fait taire le récit migratoire est d'un ordre bien plus vaste, c'est un tabou à la fois sociétal, politique et historique, un secret collectif. Si la migration n'est pas racontable dans les modalités concrètes de son déroulement au sein de chaque famille spécifique, c'est qu'elle reste souvent indicible à l'échelle de la société entière, qu'elle soit d'origine ou d'accueil (Stora, 2007). Les éléments du contexte historico-politique précédant la migration et qui sont en grande majorité à son origine, sont presque toujours ignorés par les enfants et certainement pas appris dans les cours d'histoire de l'école républicaine.

Selon l'enquête menée par Lepoutre (2005) dans des écoles de la banlieue parisienne, les enfants ignorent l'année de la migration de leurs parents, s'il y a décalage entre la migration paternelle ou maternelle, ne savent ni comment, ni pourquoi, ni par qui cette décision a été prise. Ils ne connaissent pas grand-chose à l'organisation de cet événement, ni aux difficultés particulières que leurs parents ont dû affronter lors du voyage et durant leur installation dans le pays d'accueil. En revanche, ils sont parfaitement au courant, et ils les constatent chaque jour dans cette circulation délicate entre la frontière qui sépare le monde extérieur et la cellule familiale, des effets réels et des conséquences de cet événement sur l'existence de leurs parents ainsi que sur la leur. La migration produit souvent un déclassement statutaire et social qui ne fait qu'accentuer le malaise psychique engendré par la perte d'un dialogue possible entre le cadre culturel intériorisé et le nouveau cadre culturel externe. Ce décalage s'accompagne souvent d'un sentiment d'incompétence, voire de honte, chez les



L'ère du temps

Le rapport Benisti, du nom du député UMP chargé de coordonner l'étude sur la « Prévention de la délinquance », remis à l'Assemblée nationale en 2004, préconise l'attitude que les parents doivent tenir au sujet des langues parlées à la maison entre 1 et 3 ans : « Si ces derniers sont d'origine étrangère, ils devront s'obliger à parler le français dans leur foyer pour habituer les enfants à n'avoir que cette langue pour s'exprimer. Actions : les réunions organisées par les associations de mères de familles étrangères financées par le FAS peuvent inciter ces dernières dans cette direction. Si c'est dans l'intérêt de l'enfant, les mères joueront le jeu et s'y engageront. Mais si elles sentent dans certains cas des réticences de la part des pères, qui exigent souvent le parler patois du pays à la maison, elles seront dissuadées de le faire. Il faut alors engager des actions en direction du père pour l'inciter dans cette direction » (p. 9).
À ce rapport fait suite l'expertise de l'INSERM sur « les troubles des conduites chez l'enfant et l'adolescent » (septembre 2005) et sa traduction dans la loi sur la prévention de la délinquance.
Au printemps 2006, le gouvernement recule grâce à l'action du collectif

.../...

parents qui n'arrivent pas à gérer seuls les rapports avec l'environnement. Les enfants sont alors souvent appelés à jouer un rôle d'interface linguistique, dans une posture délicate et inappropriée d'« experts » de la sphère publique. Il se produit ainsi un phénomène d'inversion générationnelle (Moro et Nathan, 1989) qui peut provoquer à la fois une disqualification massive des compétences parentales et un sentiment d'agressivité et de revanche à l'égard de l'extérieur.

QUELLES LANGUES POUR QUELS ENFANTS ?

La question de la maîtrise linguistique du côté des enfants, celle de leur langue maternelle et/ou de la langue du pays d'accueil, est à notre sens un des points cruciaux dans ce rapport complexe que ces enfants entretiennent avec leur héritage familial. En effet, les objets culturels qui survivent au franchissement des frontières sont fort peu nombreux chez les migrants, surtout quand ils sont en situation d'asile politique et que les liens avec les lieux, les gens, la terre d'origine sont à jamais interrompus. La langue d'origine pourrait, dans ce contexte de perte généralisée, faire figure d'exception, de fil ultime qui peut être préservé en dépit des conditions de voyage et d'installation dans le pays d'accueil. Nous serions alors face à un élément majeur d'un héritage familial vivant. Mais ce plurilinguisme dont pourraient bénéficier les enfants des migrants ne va pas de soi. Car l'apprentissage de ces langues « immigrées », qu'on pourrait appeler langues « sans-papiers », n'a jamais bénéficié d'une valorisation comparable à l'apprentissage d'autres langues étrangères issues des pays au statut hégémonique confirmé (il suffit de penser à l'anglais, mais aussi au russe, au japonais, au chinois), mais au contraire est regardé encore aujourd'hui comme un « parler ethnique ».

Quand il parvient à survivre, le bilinguisme de ces enfants est considéré avec beaucoup de méfiance ; on lui attribue un rôle dans certains cas d'échec scolaire, voire dans le développement d'une agressivité dès l'âge de 3 ans, qui pourrait aller jusqu'à la délinquance à l'adolescence si ces enfants ont eu le malheur d'avoir des mères qui leur parlaient le « patois du pays ».

La majorité des enfants d'ici issus de parents d'ailleurs ont très vite compris la nécessité de pouvoir maîtriser rapidement la langue française ; ils ont en même temps appris à cacher, tout au moins dans la sphère publique, la maîtrise parfois tout aussi bonne qu'ils peuvent avoir de leur langue d'origine. Ces enfants développent par conséquent une structuration psychique qui est fondée sur le clivage entre le monde affectif et intérieur de la maison, de la famille, et le monde extérieur de l'école et des

amis. Mais ce mécanisme, pour tenir sur la durée, se nourrit de processus de dénis portant sur la filiation, dénis partagés aussi par la famille qui peut voir en cet enfant un étranger (Nathan, 1988). L'enfant de migrant, premier d'une nouvelle lignée, est contraint à une construction identitaire où prédominent des références contingentes, instables. Il ne peut pas se reposer sur un étayage parental qui fait fonction de filtre et de décodage entre le dehors et le dedans, la famille n'ayant pas pu occuper pleinement la fonction de « présentation du monde » (Winnicott, 1957 ; Moro et Nathan, 1989) à cause du décalage dans les contenants culturels en présence (Gibello, 1988). Ce n'est qu'en l'aidant à tisser des liens entre les mondes hétérogènes des parents et du pays d'accueil qu'il pourra dépasser cette position défensive de clivage qui peut amener jusqu'à la construction d'un fantasme d'autoengendrement et de désaffiliation psychique et sociale.

UNE FILIATION RÉCALCITRANTE

C'est surtout avec l'arrivée de l'adolescence, période de changement, d'indifférenciation relative qui appelle à la confrontation avec des différenciations extérieures fortes, moment *princeps* du questionnement de la filiation, que les enfants issus de plusieurs mondes, dans leur quête identitaire envers eux-mêmes et les autres, présentent des fragilités qui peuvent aller jusqu'à des passages à l'acte auto- ou hétérodestructeurs. En suivant l'approche systémique interculturelle qui est la nôtre, nous commençons par une exploration approfondie des théories de la famille au sujet du symptôme présenté par l'enfant. C'est lors de moments de crises que l'appel à l'activation des ressources culturelles (la recherche d'un sens, d'une réponse, d'un remède) se fait le plus vital. En donnant aux parents la possibilité d'occuper la position de premiers experts de la crise qui frappe la famille, nous les soutenons dans cette démarche de connexion à leur univers culturel d'origine : « La culture permet un codage de l'ensemble de l'expérience vécue par un individu, elle permet d'anticiper le sens de ce qui peut survenir, et donc de maîtriser la violence de l'imprévu, et par conséquent du non-sens. La culture cherche à mettre à la disposition du sujet une grille de lecture du monde » (Moro, 2002). Cette valorisation des ressources culturelles parentales permet de créer un espace thérapeutique qui encourage les enfants à porter un regard tout à fait différent sur le parcours de vie de leurs parents. C'est au cours de la thérapie qu'ils découvrent enfin l'histoire de la migration parentale, événement qui est alors requalifié en tant que moment crucial pour l'ensemble de la famille. Des fantasmes, des questions restées jusqu'alors sans réponse, des idéalizations trouvent finalement, pendant la

.../...

Pas de conduite avec le retrait de l'article qui préconisait le dépistage des enfants turbulents dès l'âge de 36 mois. Cette approche semblait tombée aux oubliettes mais le récent rapport sur la « Prévention de la délinquance des jeunes » de Jean-Marie Bockel remis à Sarkozy le 3 novembre 2010 revient sur l'idée d'un repérage possible des troubles du comportement dès l'âge de 2 ans, avec à la clé une nouvelle stigmatisation des parents migrants : « Dans certaines familles d'origine maghrébine, la mère joue à l'égard des garçons un rôle de superprotection néfaste à l'acquisition des interdits républicains » (p. 20).



coconstruction de ce récit familial, leur droit d'exister dans le dialogue, voire dans la controverse.

**ANNA OU QUAND LES ASTRES S'EN MÊLENT :
LA CONTRAINTE À PENSER LES MONDES**

Il y a trois ans, la famille K. décide d'entamer une thérapie familiale à la suite de la tentative de suicide d'Anna¹. Cette jeune fille, pas encore majeure, est accompagnée par ses deux sœurs, respectivement ses aînées de deux et quatre ans, et par sa mère, madame K. Encore secouée par le geste de sa fille, cette dernière se met immédiatement sur le banc des accusés, en invoquant son incapacité à être une mère digne de ce nom, et cela depuis la naissance de ses enfants. Sans hésiter un instant, les trois filles, d'une seule voix, se chargent de l'accabler en soulignant combien elles la méprisent et notamment à quel point, spécialement pour Anna, cela est devenu si insupportable d'en accepter la filiation.

À les voir côte à côte, rien ne pourrait nous indiquer qu'il s'agit d'une mère avec ses trois filles, on pourrait simplement imaginer, si les adoptions pouvaient aller dans un sens de réciprocité entre pays, qu'il s'agit d'une femme d'origine indienne qui a adopté ses enfants en Europe. Mais l'histoire de madame K. est tout autre. Nous la découvrons au fur et à mesure des consultations. Son récit, d'abord très pauvre et prosaïque, se complexifie à chaque fois davantage : originaire d'un ancien comptoir français en Inde, madame K., à sa majorité, a été « donnée » en épouse à un homme français, de trente ans son aîné, qui a su habilement négocier ce mariage avec les parents très pauvres de madame. Elle se retrouve ainsi en France, sans connaître la langue ni le monde qui va l'accueillir, avec un homme dont elle ignore tout. Son consentement n'a jamais été sollicité, ni pour le mariage, ni pour la mise au monde de ses enfants. Réduite à un état d'esclavage, enfermée dans une pièce, elle a vécu sous l'emprise de cet homme pendant une quinzaine d'années. Il exigeait le ménage et la cuisine, mais voulait s'occuper de façon exclusive de l'éducation et des soins de ses filles. Madame K. était en effet considérée comme une simple génitrice. Avec ses enfants, elle avait la possibilité d'avoir des échanges très brefs, réduits au niveau fonctionnel, toujours sous la surveillance stricte de son mari, qui ne perdait pas une occasion pour l'humilier ou la dénigrer.

Madame K. a donc mis au monde ses trois enfants sans jamais avoir été autorisée à occuper une position de mère ; elle n'a pas pu leur transmettre sa propre langue, elle n'a pas été étayée par un relais générationnel de genre pour apprendre à s'occuper de ses filles ; jusqu'au jour où, à bout des forces, alors que son aînée,

1. Les noms ont été modifiés.

Sarah, venait d'avoir 15 ans, elle a trouvé le courage de vaincre la barrière de la langue et d'aller chercher de l'aide auprès des services sociaux de la mairie. Finalement entendue dans sa souffrance, madame K. a réussi à demander le divorce et à obtenir la garde exclusive de ses filles, lesquelles ont pu enfin sortir du mensonge paternel et commencer à réaliser leur véritable situation familiale. Leur père, au cours de l'enquête judiciaire, a pris la fuite en Inde, où il serait à ce jour remarié avec une jeune fille à peine majeure qui lui aurait déjà donné un enfant.

Ce moment de révolte et de combat gagné est d'ailleurs le seul point positif que les filles de madame K. étaient capables de renvoyer à leur mère au début de la thérapie familiale, le moment où leur vie aberrante en vase clos a pu prendre fin. En effet, pour au moins les deux aînées, cela marque aussi l'époque où elles ont pu bénéficier des aides extérieures : Sarah est entendue et prise en charge par l'Aide sociale à l'enfance, et à sa demande, elle commence une scolarité en internat. Avec Julie, âgée de 13 ans à l'époque, elles entament un suivi psychologique individuel, qui se poursuivra jusqu'à leur majorité. Anna n'a alors que 11 ans, elle a toujours été protégée et maternée par ses deux sœurs aînées, qui ont beaucoup compensé les carences parentales et ont développé très vite des attitudes d'enfants parentifiés. Mais alors que pour Sarah et Julie l'école a représenté une véritable institution étayante, une source de satisfaction et un endroit d'investissement fécond afin de construire une identité extrafamiliale fonctionnelle, pour Anna, les années du lycée ont été difficiles. Plus ses sœurs ont gagné en autonomie et réussi dans les études, plus elle s'est sentie seule au monde, n'appartenant à aucun lieu, ne s'identifiant à personne. Elle s'est renfermée ainsi dans une tristesse qui a débouché, l'année de son bac et de sa majorité, sur la tentative de suicide.

Le passage à l'acte d'Anna a eu comme premier effet celui de réunir ces quatre femmes autour d'une thérapie familiale. Finalement, tout en partageant le même logement depuis le divorce, madame K. n'avait pas su, ni pu, reconstruire un « berceau culturel » (Moro, 2002) pour rattraper avec ses filles ces années d'éloignement affectif et psychique. Elle s'est sauvée de son enfermement, et si elle a eu la force de prendre ses filles avec elle, elle n'a toutefois pas su comment faire pour les connaître, pour s'approcher véritablement d'elles : il s'agissait toujours d'une cohabitation entre étrangères blessées.

Pour les entendre et les aider, nous avons tout d'abord essayé de construire un dispositif thérapeutique au sens que lui donne le sociologue B. Latour, « d'agencement sur mesure, qui varie selon



les paramètres de chaque situation. Un processus complexe de tissage entre hétérogènes pour transformer un blocage, une énigme » (Latour, 2002). Même si nous n'avons pas pu faire appel à un médiateur culturel, qui aurait permis à madame K. de s'exprimer majoritairement dans sa langue maternelle, nous avons néanmoins souvent encouragé madame K. à nommer les émotions et les événements à partir des mots prononcés en sa langue maternelle, et de nous les retraduire ensuite en français, en se faisant aider par ses filles. Il s'agissait alors de parler *la langue* mais surtout *de la langue*, car « discuter publiquement la traduction, des paroles du patient et de sa famille, rend *ipso facto* le patient expert, partenaire obligé, allié dans l'entreprise de savoir – et surtout d'action sur la négativité » (Nathan, 2000). La langue permet ainsi de « convoquer » le monde et le groupe qui la partagent et de commencer à discuter la traduction (de Pury, 1998).

Afin de construire une alliance thérapeutique durable et d'instaurer un espace de sécurité et de confiance, nous avons adopté une posture qui fait appel à notre formation d'anthropologue, qui oscille entre l'attitude de « celui qui ne sait pas » et de « celui qui en sait un peu », de celui qui est capable d'accueillir plusieurs discours en même temps, dans une optique complémentaire « et/et ».

Un des écueils à surmonter était, à notre sens, celui de pouvoir accueillir la souffrance singulière de chacune de ces femmes sans qu'une escalade symétrique puisse s'engager pour occuper la place de victime suprême, entre la position de la mère et celle des filles. Très souvent, tout en reconnaissant que l'histoire de leur mère était terrible et douloureuse, ses filles lui reprochaient son incapacité à comprendre combien elles aussi avaient souffert, combien c'était dur de grandir sans une mère qui puisse assumer ce rôle et un père criminel en fuite. Nous avons donc pris soin de travailler en élargissant par artefact le système familial, en essayant de parcourir le vécu singulier de cette mère tout en l'inscrivant dans son monde culturel d'origine afin que ses filles puissent commencer à se penser en tant qu'héritières d'une lignée, et pas seulement d'une filiation problématique. Pour nous, l'enjeu de la thérapie était de pouvoir opérer un renversement de situation dans le sentiment partagé par les trois sœurs d'être le fruit d'une femme dont elles ne voyaient que les côtés méprisables. Comment pouvaient-elles accepter d'être le fruit d'une histoire d'esclavage, de viol ? Quelles identifications possibles du côté d'une identité féminine marquée par le seau des conséquences postcoloniales ? Et comment s'inscrire en même temps du côté d'une identité française, alors que la figure paternelle s'était révélée si répugnante et irréprésentable ? Pour sortir de cette impasse,

nous avons fait le choix de creuser du côté des référentiels culturels du pays d'origine de la mère, en lui proposant de mener une enquête approfondie quant à la signification de l'acte de ses parents dans la « vente » qui l'a mise dans les mains d'un mari français.

Nous avons fait le pari clinique que dans cet acte, pour nous violent et aberrant, il pouvait y avoir une logique culturelle qui nous échappait et qui ne se limitait pas à l'aspect matériel de la transaction. Nous avons essayé d'identifier la logique cachée derrière ce geste, en nous appuyant justement sur de nombreux récits mythologiques qui racontent comment, pour sauver la vie d'un enfant en danger dans son monde, on le confie à l'étranger, en espérant qu'il puisse ainsi survivre et fonder une nouvelle lignée. Notre intuition était d'autant plus renforcée que madame K. continuait à entretenir des liens avec ses parents, qu'elle n'arrivait pas à leur en vouloir, au grand dam de ses filles qui voyaient en cela une raison supplémentaire pour mépriser leur mère.

Pour orienter sa recherche, à partir de notre connaissance du monde indien, nous lui avons demandé de récupérer des éléments de témoignage de son identité, notamment le thème astral. Tout parent, dans le sous-continent indien, fait établir ce document avec le plus grand soin par un professionnel de l'étude des astres, le jour de la naissance de son enfant, document qui sera en quelque sorte son « passeport » pour orienter la traversée de tous les moments clés de l'existence, dont le mariage fait bien évidemment partie. Madame K. a pu accepter notre prescription sans encombre et a demandé à son père de lui envoyer par la poste le thème astral qui était resté en sa possession, au pays. Lors d'une séance, elle a ramené ce document, vieux d'une quarantaine d'années, au grand étonnement de ses filles, qui ne la croyaient pas capable de s'activer dans ce sens, et qui ont montré une curiosité et un respect étonnant face à ce vieux bout de papier écrit dans une langue inconnue.

À partir de cet acte posé, une nouvelle dynamique familiale a pu se dessiner. Face à l'intérêt manifesté par ses filles d'approfondir la connaissance du monde indien, madame K. s'est mobilisée pour organiser la rencontre de ses trois filles avec son pays d'origine et sa famille. Lors de ce voyage, madame K. a pu être accompagnée par son père chez un spécialiste de l'interprétation de son « passeport astral », qui lui a confirmé l'hypothèse que nous avons évoquée en thérapie : les parents l'avaient confiée à un étranger, à quelqu'un qui venait de l'autre côté de la mer. Dans son pays, en effet, elle n'aurait jamais pu trouver un prétendant, car tout mari indien aurait pu succomber la nuit de noces à cause



de l'influence néfaste des astres de madame K. Certes, dans le sous-continent indien, il existe toujours une quantité étonnante de rituels pour palier tout type d'obstacles, mais cela implique beaucoup d'argent et un temps considérable dédié aux pèlerinages. Alors, pour les parents de madame K., le fait de la marier à quelqu'un qui n'allait pas réclamer, comme le veut la coutume, la vérification de la compatibilité des thèmes astraux, était une véritable chance de réussite et d'ascension sociale, de surcroît en lui garantissant une vie en France.

Au retour de ce voyage, nous avons pu commencer à redéfinir la problématique actuelle dans le sens d'un dilemme entre significations qui coexistent, dans un travail de tissage des liens enfin possibles. Trois ans après le début de la thérapie familiale, les filles de madame K. nous ont confié combien le regard qu'elles portaient sur l'histoire de leur mère et sur leurs grands-parents maternels avait changé. Auparavant, l'interprétation occidentale de l'acte des parents de madame K. s'inscrivait dans une grille de lecture néocolonialiste de rapports entre dominants et dominés. Dans cette lecture, la place occupée par la mère ne peut être que très dévalorisée : elle est réifiée, reléguée au statut d'objet. L'interprétation culturelle va produire un tout autre récit où la place occupée par la mère va considérablement se modifier jusqu'au point de changer l'interprétation qu'ont les filles de la situation. De rebut, objet vendu, rejeté, elle devient sauvée, objet précieux mis à l'abri. En modifiant le récit de la migration, le mythe, matrice de l'identité de cette famille, a complètement changé.

Anna a entre-temps eu son bac, elle a toujours beaucoup de mal à accepter d'avoir des échanges avec sa mère, à qui elle reproche constamment son manque d'affection, mais elle s'est débrouillée pour rencontrer un petit-ami né ici dont les parents sont originaires de la même ville indienne que madame K... Ses sœurs ont commencé à prendre des cours particuliers de la langue de leur mère et ont quitté la maison pour s'installer avec leurs compagnons respectifs. Madame K., même en ayant récupéré une partie du lien avec ses filles, lutte toujours contre les séquelles de son vécu conjugal traumatique, qui parfois la plonge dans une tristesse l'empêchant de se lever du lit et lui faisant trop souvent oublier que ses filles sont là. Elle songe tout juste à commencer une thérapie individuelle.

CONCLUSION

À travers l'histoire d'Anna, nous avons exposé les caractéristiques d'un dispositif thérapeutique adapté aux problématiques des familles migrantes. Pour que les parents venus d'ailleurs

puissent s'appuyer sur un héritage solide, afin qu'ils se sentent légitimés à transmettre des éléments de leur monde à leurs enfants, il est nécessaire de les soutenir dans cette réappropriation de leurs liens culturels à l'intérieur d'un mouvement qui encourage la possibilité d'une multiplicité d'attachements culturels et sociaux. Il faut pouvoir construire un espace thérapeutique de médiation, où les théories dites « savantes » coexistent avec ce que Foucault appelait les « savoirs assujettis [...], savoirs qui se trouvent disqualifiés comme savoirs non conceptuels [...], savoirs des gens, ce qui n'est pas du tout un savoir commun, un bon sens, mais au contraire un savoir particulier, un savoir local, régional, un savoir différencié, incapable d'unanimité et qui doit sa force au tranchant qu'il oppose à tous ceux qui l'entourent » (Foucault, 1976). C'est ainsi que la clinique interculturelle revendique la nécessité de considérer tous les systèmes thérapeutiques culturels « comme des véritables théories » (Nathan, 2000), qu'il faut étudier, essayer, et dont il faut comparer l'efficacité clinique à celle de nos dispositifs dits « savants ». Des éléments issus de ces systèmes, lorsqu'ils sont maîtrisés dans leurs logiques d'appartenance, pourront ainsi être intégrés aux prescriptions thérapeutiques coconstruites lors des séances.

Ce type de travail permet aux enfants d'ici issus de parents venus d'ailleurs de pouvoir mesurer la force des « loyautés invisibles » (Boszormeny-Nagy et Spark, 1973) qui traversent leur système familial, de sortir de cette logique binaire d'accepter ou de refuser la filiation dont ils héritent, pour commencer à construire un devenir à l'enseigne du singulier hétérogène.

BIBLIOGRAPHIE

- BOSZORMENY-NAGY, I. ; SPARK, G. 1973. *Invisible Loyalties : Reciprocity in Intergenerational Family Therapy*, Nex York, Brunner Mazel.
- FOUCAULT, M. 1976. *Il faut défendre la société. Cours au Collège de France*, Paris, Gallimard/Le Seuil.
- GIBELLO, B. 1988. « Contenants de pensée, contenants culturels. La dimension créative de l'échec scolaire », dans A. Yahyaoui (sous la direction de), *Troubles du langage et de la filiation chez le Maghrébin de la deuxième génération*, Grenoble, La Pensée sauvage.
- LATOUR, B. 2002. *La fabrique du droit. Une ethnographie du Conseil d'État*, Paris, La Découverte.
- LEPOUTRE, D. 2005. *Souvenirs de familles immigrées*, Paris, Odile Jacob.
- MORO, M. R. 1998. *Psychothérapie transculturelle des enfants des migrants*, Paris, Dunod.
- MORO, M. R. 2002. *Enfants d'ici venus d'ailleurs*, Paris, La Découverte.
- MORO, M. R. ; NATHAN, T. 1989. « Le bébé migrateur. Spécificités et psychopathologie des interactions précoces en situation migratoire », dans S. Lebovici, F. Weil-Halpern (sous la direction de), *Psychopathologie du bébé*, Paris, PUF.
- MORO, M. R. ; BAUBET, T. 2003. *Psychiatrie et migration*, Paris, Masson.



- NATHAN, T. 1988. « La migration des âmes », *Le temps interrompu : pathologie du deuil et de l'exil, Nouvelle revue d'ethnopsychiatrie*, Paris, La Pensée sauvage.
- NATHAN, T. 1994. *L'influence qui guérit*, Paris, Odile Jacob
- NATHAN, T. 2000. « L'héritage du rebelle. Le rôle de Georges Devereux dans la naissance de l'ethnopsychiatrie en France », *Ethnopsy*, n°1, Paris, Les Empêcheurs de penser en rond.
- NATHAN, T. 2001. *Nous ne sommes pas seuls au monde*, Paris, Les Empêcheurs de penser en rond.
- PURY, S. de. 1998. *Traité du malentendu. Théorie et pratique de la médiation interculturelle en situation clinique*, Paris, Synthélabo, Les Empêcheurs de penser en rond.
- STORA, B. 2007. *La guerre des mémoires – La France face à son passé colonial*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube.
- WINNICOTT, D. W. 1957. *L'enfant et sa famille*, Paris, Payot, 1979.

Mots-clés :

Migration, transmission, culture, mémoire, adolescence, famille.

RÉSUMÉ

Chez les familles qui ont traversé un parcours migratoire, plusieurs obstacles entravent la possibilité d'une transmission fluide de l'héritage familial. Tout particulièrement à l'adolescence, les enfants d'ici questionnent leurs liens de filiation avec leurs parents venus d'ailleurs, car ils se confrontent à la nécessité de construire une identité multiple, à la hauteur des univers différents qu'ils côtoient, tout en étant les héritiers d'une lignée coupée par l'exil et les premiers d'une nouvelle lignée dans leur pays de naissance. Par leurs malaises, ces enfants contraignent la famille à une redéfinition de son rapport à la culture d'origine. Cet article propose d'aborder, à travers une illustration clinique de prise en charge systémico-interculturelle, certains enjeux thérapeutiques à l'œuvre avec les familles migrantes, notamment la nécessité méthodologique de créer un espace intermédiaire où de multiples représentations de la réalité, des logiques de pensée se doivent de coexister.

Key words :

Migration, transmission, culture, memory, adolescence, family.

SUMMARY

Families having gone through the process of migration face many obstacles in the transmission of their heritage. In particular during their teens, children born here call into question their ties with their parents born elsewhere. Heirs to a lineage interrupted by exile and at the same time first members of a new lineage within their country of birth, these teenagers have to create for themselves a multi-dimensional identity reflecting the different worlds they are confronted with. The distress they may experience in the process compels their family to redefine its relationship with the homeland culture. In this article based on a case report, I shall discuss the therapeutic issues at stake in the systemic-cultural approach of my work with migrant families, in particular the methodological necessity to create and co-construct an intermediate space where multiple representations of reality and thought processes can and must coexist.